



Sommet des intervenants et des intervenantes en
éducation dans la mise en oeuvre de l'article 23
en milieu francophone minoritaire

LE PRINTEMPS DE L'ÉDUCATION

Survol des discussions en ateliers



Sommet des intervenants et des intervenantes en
éducation dans la mise en oeuvre de l'article 23
en milieu francophone minoritaire

Promotion de l'école de langue française



Axe : Promotion

Objectif 1 : Promouvoir et valoriser l'éducation en langue française

Changements proposés au plan d'action – premier résultat

- ▶ Campagnes annuelles (f/a) de promotion de l'éducation au niveau national/provincial/territorial pour les CSLF
- ▶ Former et outiller le personnel pour lui permettre de valoriser :
 - ▶ la langue, la culture et la communauté francophone
 - ▶ les droits scolaires auprès des élèves comme futurs parents ayant droit

Axe : Promotion

Objectif 1 : Promouvoir et valoriser l'éducation en langue française

Changements proposés au plan d'action – premier résultat

- ▶ Inclure une question reliée à l'article 23 (formulaire d'inscription) mandatée par les ministères de l'Éducation pour tous les conseils scolaires (f/a)
- ▶ Partager l'information avec le Ministère et les CSLF (banque de données nationale/provinciale/territoriale)

Axe : Promotion

Objectif 1 : Promouvoir et valoriser l'éducation en langue française

Changements proposés au plan d'action – deuxième résultat

- ▶ Croissance réalisable, mesurable et spécifique pour chaque conseil scolaire et ce, jusqu'en 2013
- ▶ Établir et évaluer les objectifs au niveau du plan du CSLF, évaluer les résultats mesurables

Axe : Promotion

Objectif 1 : Promouvoir et valoriser l'éducation en langue française

Changements proposés au plan d'action – troisième résultat

- ▶ Campagne annuelle nationale/provinciale/territoriale des CSLF dans les deux langues
- ▶ Former et outiller le personnel et les intervenants de la petite enfance permettant de valoriser la langue, la culture et la communauté auprès d'élèves, futurs parents ayant droit et de jeunes parents

Axe : Promotion

Objectif 2 : Assurer un accueil positif et la rétention des élèves

Changements proposés au plan d'action – premier résultat

- ▶ Inventaire national de pratiques exemplaires d'accueil et d'encadrement
- ▶ Sondages auprès des jeunes afin de connaître leurs attentes pour l'accueil et l'encadrement pour être en mesure de développer des profils
- ▶ Jumelages élèves – organismes/membres de la communauté afin de valoriser l'insertion de l'école dans sa communauté (continuum)

Axe : Promotion

Objectif 2 : Assurer un accueil positif et la rétention des élèves

Changements proposés au plan d'action – deuxième résultat

- ▶ Reformuler l'objectif : Assurer un accueil et des services d'appui appropriés aux élèves et aux parents des écoles de langue française
- ▶ Recherches : liens école/parent
 - ▶ identification des besoins
 - ▶ inventaire des pratiques exemplaires
- ▶ Services d'appui appropriés offerts aux parents
 - ▶ francisation
 - ▶ devoirs – tutorat

Axe : Promotion



Recommandations de suivi

- ▶ Investir plus d'argent dans la stratégie
- ▶ Aller chercher l'engagement de tous
- ▶ Offrir une formation appropriée
- ▶ Développer des outils
- ▶ Clarifier les responsabilités avec échéances réalistes
- ▶ Regarder la situation de façon lucide et reconnaître la situation problématique
- ▶ Engager le dialogue avec les instances gouvernementales par rapport à la situation problématique

Axe : Promotion



Recommandations de suivi (suite)

- ▶ Bâtir sur les acquis; des petits pas à la fois
- ▶ Établir des partenariats solides
- ▶ Embaucher des ressources humaines supplémentaires
- ▶ Maintenir une ouverture au changement
- ▶ Impliquer les jeunes dans le processus; pouvoir d'influence et de changement

Axe : Promotion



Recommandations de suivi (suite)

- ▶ Formuler un énoncé de mission face à la stratégie
- ▶ Préciser la participation et l'implication attendues de la part des familles immigrantes dans la stratégie
- ▶ Étudier la possibilité d'une politique d'aménagement linguistique pour les autres provinces (encadrement politique)



Sommet des intervenants et des intervenantes en
éducation dans la mise en oeuvre de l'article 23
en milieu francophone minoritaire

Infrastructures scolaires



Axe : Infrastructures scolaires



L'infrastructure scolaire idéale

Principales caractéristiques

- ▶ L'obtention des écoles de langue française homogènes distinctes est essentielle (cesser le partage ou négocier des ententes où le partage est nettement distinct)
- ▶ L'ajout de locaux pour assurer le développement de la langue est essentiel (garderies, centres de petite enfance)
- ▶ Le principe d'équité/d'équivalence locale doit être respecté dans l'établissement des infrastructures

Axe : Infrastructures scolaires



L'infrastructure scolaire idéale

Principales caractéristiques

- ▶ L'infrastructure doit d'abord répondre aux besoins de l'école et ensuite aux besoins communautaires tout en reflétant les particularités locales
- ▶ Des locaux spécialisés pour la construction identitaire (promotion des arts et de la culture, centre de ressources, radio-étudiante, etc.) doivent être prévus
- ▶ Prévoir une diversité de sources \$ - provincial/territorial/fédéral/auto-financement

Axe : Infrastructures scolaires

Objectif : Doter les communautés francophones d'écoles « équivalentes » et adaptées aux besoins

Changements proposés au plan d'action

Résultat 1

- ▶ Définir ce qu'est une école au vue des délibérations de ce sommet; examiner la diversité des modèles d'écoles qui peuvent découler de cette définition
- ▶ Établir les normes minimales d'une infrastructure à partir d'une consultation auprès des membres du personnel, des élèves et de la communauté
- ▶ Concentrer sur les besoins et non les coûts parce qu'ils fluctuent
- ▶ Éviter dans la typologie des besoins de fixer un ordre prioritaire car les besoins sont différents d'une région à une autre

Axe : Infrastructures scolaires

Objectif : Doter les communautés francophones d'écoles « équivalentes » et adaptées aux besoins

Changements proposés au plan d'action (suite)

Résultat 2

- ▶ Considérer la possibilité de négocier des ententes nationales pour les réseaux de technologie (ex : ponts d'enseignement à distance)

Résultat 3

- ▶ Formuler le résultat 3 en soutien à la vitalité institutionnelle/communautaire afin de prévoir que les écoles offrent des espaces pour les services à la petite enfance, les garderies et le développement culturel

Axe : Infrastructures scolaires

Recommandations de suivi

- ▶ Entretien le même discours lors des négociations avec les instances gouvernementales
- ▶ Concentrer davantage sur les négociations et la démarche politique
- ▶ Définir les éléments essentiels de base d'un Centre communautaire scolaire
- ▶ Développer une approche uniforme pour subventionner et assurer la survie de la composante communautaire
- ▶ Développer des partenariats avec nos municipalités et les organismes communautaires
- ▶ Identifier les ayants droit comme en Alberta afin de nous aider à revendiquer nos droits; alternativement Stats Canada pourrait formuler une question précise



Sommet des intervenants et des intervenantes en
éducation dans la mise en oeuvre de l'article 23
en milieu francophone minoritaire

Recrutement, formation et rétention d'un personnel qualifié en français





Axe : Ressources humaines

Le défi

Réaliser l'objectif général, soit d'avoir *toutes* les **ressources humaines compétentes nécessaires (outillées)** pour offrir une instruction de qualité exemplaire à une proportion beaucoup plus grande de l'ESC de chaque province et territoire

Axe : Ressources humaines



Recommandations de suivi

- ▶ Qu'il y ait des démarches faites afin d'établir un comité tripartite pancanadien, incluant le fédéral, le CMEC (au lieu de provinces/territoires) et la FNCSF
- ▶ Qu'un comité - avec personnel permanent - soit responsable de gérer les suivis du *Sommet* en concertation avec les différents intervenants
- ▶ Qu'il y ait un 2e Sommet en 2010

Axe : Ressources humaines



Recommandations de suivi ...

Le recrutement du personnel enseignant

- ▶ Qu'on examine les lois de chacune des provinces et territoires pour faire tomber les barrières artificielles placées devant la mobilité des enseignants, ex. cours pour les cadres en Ontario
- ▶ Prime de déménagement, trousse d'intégration à la communauté, mentorat, induction à la carrière

Axe : Ressources humaines



Recommandations de suivi ...

Le recrutement du personnel enseignant

- ▶ Encourager, avec incitatifs concrets, les intéressés à suivre une formation en gestion scolaire
 - ▶ bourses d'étude
 - ▶ jumelage de gestionnaire, ex. novice avec retraité

Axe : Ressources humaines

Recommandations de suivi ...

La rétention du personnel enseignant

- ▶ Que la FCE soit réintégrée à la Table nationale
- ▶ Appui continu par la direction d'école
 - ▶ Mettre en place un système de réhabilitation pour les cas d'épuisement professionnel
 - ▶ Alléger la tâche d'enseignement au secondaire
 - ▶ Partager avec les nouveaux enseignants les préparations de cours faites par les enseignants chevronnés et les rendre disponibles à tous et à toutes
 - ▶ Éviter de donner aux nouveaux enseignants les classes les plus difficiles et leur accorder plus de temps de préparation

Axe : Ressources humaines



Recommandations de suivi ...

La rétention du personnel enseignant

- ▶ Accueil et appui des collègues par l'entremise d'un système de mentorat en jumelant les novices avec les chevronnés
- ▶ Accueil par la communauté – rechercher auprès de la communauté un appui pratique pour les activités parascolaires, ex. coaching
- ▶ Encourager la participation aux stages d'été de l'ACELF
- ▶ Programme d'adaptabilité des enseignants provenant de d'autres provinces et territoires et reconnaître les acquis professionnels d'une province/territoire à l'autre

Axe : Ressources humaines



Recommandations de suivi ...

La formation initiale du personnel enseignant

- ▶ Demander aux universités (Québec aussi) d'offrir dans leur programme de formation des cours de sensibilisation / préparation à l'éducation en francophonie minoritaire
- ▶ Inclure des éléments de formation à la construction identitaire dans les programmes des facultés d'éducation et l'élargir à d'autres facultés et collèges
- ▶ Que les CS mettent en place des programmes d'accueil substantiels et continus pour les nouveaux enseignants et pour les enseignants en place

Axe : Ressources humaines



Recommandations de suivi ...

La formation initiale du personnel enseignant

- ▶ Établir des critères nationaux et un examen de qualification nationale d'enseignement
- ▶ Établir près des besoins un système de formation local/régional via des mini-campus ou éducation à distance

Axe : Ressources humaines



Recommandations de suivi ...

La formation continue du personnel enseignant

- ▶ Que l'on mette fin au morcellement des efforts et entreprendre la coordination des initiatives à l'échelle nationale, sous la direction de la FNCSF et avec la collaboration du CMEC, de la FCE et des facultés d'éducation
- ▶ Que l'on prenne des moyens technologiques ou autres d'assurer l'accompagnement du personnel enseignant et le personnel de direction à différents stades de leur carrière



Sommet des intervenants et des intervenantes en
éducation dans la mise en oeuvre de l'article 23
en milieu francophone minoritaire

Services à la petite enfance



Axe : Petite enfance

Des éléments de la situation désirée...

- ▶ Collaboration
- ▶ Mieux se connaître
- ▶ L'éducation doit prendre sa place en petite enfance
- ▶ Reconnaissance
- ▶ Accent sur nos besoins
- ▶ Réalités provinciales/territoriales
- ▶ Intégrer l'ensemble des services dans un même ministère
- ▶ Continuum de services à la petite enfance
- ▶ Continuité des services
- ▶ Législation pour l'intégration des services à la petite enfance dans le secteur scolaire

Axe : Petite enfance

Le rôle des conseils scolaires dans les services à la petite enfance

... par rapport aux infrastructures

- ▶ Financer des infrastructures et fournir des espaces adéquats, gratuits et adaptés à la clientèle des services à la petite enfance.

... par rapport à la pédagogie

- ▶ Collaborer au développement d'un programme cadre national pour les services à la petite enfance pouvant être ajusté aux réalités des juridictions
- ▶ Contribuer à l'harmonisation des différents programmes dans les services à la petite enfance à travers le pays

Axe : Petite enfance

Le rôle des conseils scolaires dans les services à la petite enfance (suite)

... par rapport aux ressources humaines

- ▶ Financer les ressources humaines nécessaires aux services à la petite enfance ainsi que la formation appropriée.

... par rapport au partenariat

- ▶ Assurer un leadership dans le dossier des services à la petite enfance reliés au scolaire et créer des partenariats gagnants-gagnants
- ▶ Favoriser la concertation avec les autres intervenants qui oeuvrent à la petite enfance
- ▶ Agir comme partenaire pour développer le milieu de vie pour la petite enfance (foyer/école/petite enfance/communauté)

Axe : Petite enfance

Le rôle des conseils scolaires dans les services à la petite enfance (suite)

- ▶ Assurer la mise en place de programmes et/ou services à la petite enfance qui répondent au développement de l'enfant
- ▶ Revendiquer des places et du financement

Axe : Petite enfance

Objectif général : Assurer l'équivalence des résultats scolaires des enfants de parents ayant droit dès l'entrée scolaire.

- ▶ Pas de changement

Objectif spécifique : Arrimer les services à la petite enfance dans le continuum de l'apprentissage des communautés francophones en milieu minoritaire.

- ▶ Pas de changement

Axe : Petite enfance



Ajout d'un résultat axé sur la recherche :

- ▶ La communauté francophone jouit de données spécifiques sur la petite enfance en éducation de langue française.

Les autres résultats :

- ▶ Quelques ajouts/modifications à certains résultats sans changer le sens.
- ▶ Des ajouts/modifications à plusieurs activités déjà identifiées dans le plan d'action.
- ▶ Des ajouts d'activités et de partenaires dans chacun des résultats.

Axe : Petite enfance

Recommandations de suivi

- ▶ Remettre un rapport à chaque participant
- ▶ Intégrer les modifications et ajouts à la documentation du Sommet
- ▶ Personnaliser et opérationnaliser le plan d'action
- ▶ Assurer la mise en œuvre des recommandations
- ▶ Assurer la participation et l'engagement des partenaires
- ▶ Tisser des liens continus et permanents avec les partenaires impliqués
- ▶ Faire connaître nos initiatives dans le cadre du plan d'action
- ▶ Identifier des temps pour faire la mise à jour du plan

Axe : Petite enfance

Recommandations de suivi

- ▶ Refaire un Sommet dans deux ans pour suivre l'évolution des dossiers
- ▶ Assurer les conditions de réussite pour faire vivre le plan
- ▶ Fournir un encadrement national incluant un suivi provincial/territorial (coalition) pour assurer les services localement
- ▶ Voir ce qui se fait sur le terrain pour enrichir nos initiatives
- ▶ Point soulevé : L'épanouissement de notre communauté ne dépend pas seulement du secteur scolaire mais aussi de la population adulte
- ▶ Apprendre et comprendre la réalité, les rôles et les expertises de nos partenaires potentiels



Sommet des intervenants et des intervenantes en
éducation dans la mise en oeuvre de l'article 23
en milieu francophone minoritaire

Programmation scolaire et ressources pédagogiques



Axe : Pédagogie

Stratégie en matière de ressources pédagogiques

- ▶ Lien étroit entre curriculum et ressources pédagogiques
- ▶ Clientèle scolaire et besoins des 31 conseils scolaires sont différents. Comment harmoniser nos ressources pédagogiques sur le plan national? Jusqu'où harmoniser nos programmes d'études afin de rencontrer les besoins en ressources pédagogiques?
- ▶ Parler de francophonie au lieu de milieu minoritaire
- ▶ SNRP - un des moyens de combler les besoins pédagogiques
- ▶ Importance de valider le plan d'action auprès des jeunes, les premiers concernés par le plan d'action

Axe : Pédagogie

Le rôle des conseils scolaires dans le développement des curriculums

... lorsque le processus est mené par le conseil scolaire - exemple de la Colombie-Britannique

- ▶ Cela va au-delà des programmes d'études. Par exemple, il faut sensibiliser le personnel
- ▶ Différence dans structure de pensée des francophones et anglophones ⇒ On ne peut traduire les curriculums
- ▶ Ne pas réinventer. Donc, nécessité de partage, de collaboration et de réseautage.
- ▶ Pour augmenter la rétention ⇒ Importance de faire différemment, de façon originale, de rechercher les meilleures pratiques faites ailleurs
- ▶ Importance que le tout s'inscrive dans une vision nationale de développement de programme, de livraison et de réseautage.

Axe : Pédagogie

Le rôle des conseils scolaires dans le développement des curriculums (suite)

... lorsque le processus est mené par le ministère de l'Éducation - exemple du Nouveau-Brunswick

- ▶ Secteur francophone a son secteur pédagogique
- ▶ Ministre prescrit et approuve les programmes d'études mais avec consultation
- ▶ Comité consultatif provincial des programmes d'études
- ▶ 3 élus sur un total des 14 membres
- ▶ Cours développés localement
- ▶ Dualité fait une différence car il n'y a aucune traduction de programmes
- ▶ Dualité fait que les francophones ont du pouvoir dans le processus d'élaboration des programmes d'études
- ▶ Programmes tiennent compte de la réalité culturelle des francophones

Axe : Pédagogie

Objectif 1 : Doter les écoles de programmes d'études de qualité et adaptés aux besoins

- ▶ Comité national chargé d'établir des orientations relatives aux normes culturelles et identitaires
- ▶ Développer des normes culturelles et identitaires relatives aux programmes d'étude
- ▶ Projets-pilote tels que l'intégration des matières, la pédagogie des classes multi-âges, multi-niveaux, enseignement du français dans toutes les matières. Activité reliée à la rétention accrue des élèves
- ▶ Ajout - Sensibiliser les parents et la communauté éducative par rapport à l'ajout de la dimension culturelle dans les programmes d'études. Donc, valeur ajoutée à l'école francophone
- ▶ Besoin d'infrastructures et de ressources humaines adéquates

Axe : Pédagogie



Objectif 2 : Développer des mesures de francisation appropriées

Changements proposés au plan d'action

- ▶ Ajout d'un résultat visé - Importance de promotion auprès des parents, des élèves, de la communauté francophone et des partenaires à la réalité des élèves en francisation (Exemples d'activités : soirée d'accueil, formation à la trousse CMEC, pédagogie de la langue seconde, etc.)

Axe : Pédagogie

Objectif 3 : Développer une pédagogie adaptée aux élèves de la minorité francophone

- ▶ Dans l'ensemble, satisfaits des activités et projets recommandés
- ▶ Urgence de mettre en place des communautés de pratique
- ▶ Dans le cadre de la formation initiale et continue en milieu minoritaire, profiter des expériences existantes telles les stages de l'ACREF et de l'ACELF

Axe : Pédagogie

Objectif 4 : Mettre en œuvre une stratégie nationale de développement et diffusion de ressources pédagogiques

Changements/ajouts proposés au plan d'action

- ▶ Ressources pédagogiques de qualité selon le programme cadre
- ▶ Mutualisation des ressources. Ex. SESAMATH en France
- ▶ Prendre avantage de ce qui existe déjà en terme de t.é.c.f.
- ▶ Valeur ajoutée d'utiliser le web ou la télé
- ▶ Défis des fuseaux horaires au Canada
- ▶ Inviter les maisons d'édition dans les discussions afin qu'elles puissent tenir compte de nos réalités

Axe : Pédagogie

Objectif 5 : Intégrer des approches et outils d'apprentissage médiatisé adaptés aux besoins

Changements proposés au plan d'action

- ▶ Les écoles ou classes d'immersion peuvent être des alliés naturels
- ▶ Bien définir « technologie »
- ▶ Activités RDI – à inclure à toutes les formations ou ateliers
- ▶ Nature de formation doit être aussi un outil d'apprentissage et de formation
- ▶ Mise en garde : outils technologiques disponibles dans toutes les salles de classe

Axe : Pédagogie

Objectif 6 : Mettre en place des services de R&D + I dédiés à l'éducation de langue française

- ▶ « Un organisme de RDI » : s'agit-il d'une création d'un nouvel organisme?
- ▶ Utiliser un modèle virtuel comme l'Institut de recherche en santé
- ▶ RDI: ne devrait-il pas faire partie de tous les axes ou être un axe distinct?
- ▶ Prévoir la publication et diffusion qui suivront les projets de recherche



Sommet des intervenants et des intervenantes en
éducation dans la mise en oeuvre de l'article 23
en milieu francophone minoritaire

Action culturelle et identitaire de l'école



Axe : Action culturelle et identitaire de l'école



De deux à trois objectifs

1^{er} objectif (modifié)

- ▶ Construction identitaire

2^e objectif

- ▶ Milieu culturel et vie artistique riches

3^e objectif (ajouté)

- ▶ Vitalité communautaire

Axe : Action culturelle et identitaire de l'école



Objectif 1 : Mettre en œuvre, avec les partenaires, une vision large et commune ainsi qu'une gouvernance axée à la fois sur la réussite scolaire et la construction identitaire.

Objectif 2 : Créer un milieu culturel et une vie artistique francophone riches

Changements proposés au plan d'action

- ▶ 1^{er} résultat : La construction identitaire est reconnue comme un enjeu fondamental du développement des communautés.
- ▶ Activités : ajout d'exemples d'activités élaborées en lien avec des ressources locales

Axe : Action culturelle et identitaire de l'école



Objectif 3 : Faire en sorte que l'école contribue à la vitalité sociolinguistique en se fondant sur les valeurs partagées de la communauté.

Résultats proposés au plan d'action

- ▶ L'école contribue au processus de renouvellement sociocommunautaire
- ▶ L'école identifie les besoins sociocommunautaires et les vécus de la communauté (pouvoir exclusif constitutionnel)
- ▶ Créer des interfaces réunissant la recherche et l'action dans le milieu (la réflexion alimentant l'action)

Axe : Action culturelle et identitaire de l'école



Recommandations de suivi

- ▶ 1^{er} objectif

Que les conseils scolaires soient associés à l'élaboration des politiques provinciales et territoriales d'aménagement linguistique.

Que l'argent déjà disponible soit mieux investi en fonction des résultats désirés.

Que les conseils scolaires fournissent les ressources et le personnel nécessaire et qu'ils aient la volonté de réussir.

Axe : Action culturelle et identitaire de l'école



Recommandations de suivi

- ▶ 2^e objectif

Que les gouvernements soient sensibilisés aux enjeux du cheminement culturel des jeunes et de l'éducation artistique en milieu scolaire et à l'importance de financer cet axe.

Que ce plan d'action vise la continuité et l'atteinte de résultats durables.

Que la communauté reconnaisse le caractère de projet de société multi/inter/trans générationnel.

Axe : Action culturelle et identitaire de l'école



Recommandations de suivi

- ▶ 3^e objectif

Que les conseils scolaires consultent la communauté sur les besoins scolaires et la qualité des outils pédagogiques.

Que les conseils scolaires et les organismes communautaires arriment le plan scolaire et le plan de développement global de la communauté (mécanismes suggérés : conseils parentaux et communautaires d'appui aux écoles, rencontres annuelles).

Que les conseils scolaires et les organismes communautaires partagent leur expertise et leurs ressources (ex.: locaux, études, approches pédagogiques).



Sommet des intervenants et des intervenantes en
éducation dans la mise en oeuvre de l'article 23
en milieu francophone minoritaire

LE PRINTEMPS DE L'ÉDUCATION

